

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODEROT, et M^{lle}
NIVERLET, Libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — — Express.
4 — 1 — — — matin, Express-Poste.
10 — 28 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 51 — — — Omnibus.
6 — 6 — — — soir, Omnibus.
9 — 23 — — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.
7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront complés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les nouvelles défavorables qu'on soutient plus que jamais être parvenues de l'Inde, sont-elles le résultat d'une invention ou de l'arrivée réelle de dépêches transmises par une autre voie que celle de la malle ordinaire? C'est ce qu'on se demande avec une anxiété croissante, mais sans pouvoir rien préciser. Les feuilles anglaises se livrent, en effet, aux conjectures les plus opposées; de telle sorte que les esprits sérieux, malgré les nombreuses données qui les feraient pencher pour la version pessimiste, sont contraints, au fond, à laisser leur opinion en suspens.

Le *Morning-Chronicle* qui, le premier, a répandu la nouvelle de l'insurrection de l'armée de Bombay, soutient, par exemple, avec quelque apparence de raison, que le cabinet britannique a tort de prétendre que les nouvelles de l'Inde ne peuvent venir que par la voie d'Alexandrie et de là à Londres par dépêche télégraphique de Trieste. « Nous savons que cette assertion n'est pas fondée, ajoute le *Morning-Chronicle*, il y a plus d'une autre voie ouverte à la transmission des nouvelles des Indes. Même en passant par Alexandrie, les nouvelles n'ont pas besoin de venir soit de Cagliari, soit de Trieste. Par exemple, les dernières dépêches d'Australie apportées par le *Simla* à Suez ont été expédiées par voie de Constantinople. »

Cette observation faite, le *Morning-Chronicle* persiste à dire que la première tentative faite par les troupes anglaises pour reprendre Delhi a échoué et que l'on ne peut pas davantage décèler au public cet insuccès.

Le *Morning-Post* affirme à son tour, avec moins de conviction, que les bruits répandus sont dénués de toute espèce de fondement. Il n'est rien parvenu de nouveau, dit-il, et l'on ne sait rien. Ce qu'on a rapporté de nouveau sur la défaite des Anglais devant la capitale des Mongols (Delhi) est une pure invention, « un canard des agitateurs improvisé pour l'agrément et l'utilité de ceux qui veulent des nouvelles à tout prix et y trouvent d'autant plus de charme qu'elles sont extrêmement mauvaises. »

Maintenant voici venir le *Standard*, qui dans une dernière édition annonce que, d'après des nouvelles plus fraîches de quatre jours que celles précédemment reçues, l'armée anglaise, repoussée par la garnison de Delhi, s'était résignée à attendre un train de siège pour reprendre l'offensive.

Auquel doit-on entendre, nous le demandons, au milieu de ce feu croisé d'assertions contradictoires?

A vrai dire, la conviction paraît néanmoins beaucoup plus grande du côté des adversaires du *Morning-Post*, et celui-ci laisse échapper des aveux d'après lesquels on doit conclure qu'il craint avec lord Palmerston, dont il est l'officieux organe, que l'Angleterre n'ait sur les bras : « une besogne beaucoup plus difficile qu'on ne pensait. » La malle que nous attendons à toute heure, nous révélera peut-être, dit le *Morning-Post*, un état de chose qui mettra notre force à une rude épreuve. « Peut-être nous verrons-nous malheureusement ainsi, nous n'avons qu'une seule chose à faire : c'est d'envoyer dans l'Inde notre armée tout entière et de faire sentir notre puissance dans le Bengale comme en Crimée. »

C'est plus qu'une prévision; c'est pour ainsi dire un aveu qui vient à l'appui de la double version du *Standard* et du *Morning-Chronicle*. — Havas.

On lit dans le *Pays* :

« Une lettre particulière de Londres, du 22, porte à notre connaissance le fait suivant : un rapport du commandant en chef de l'expédition du golfe Persique constate que les troupes anglaises qui, au début de la campagne, comprenaient un effectif de 4,800 hommes d'infanterie et un corps de cavalerie de 700 hommes, se trouvaient réduites au 1^{er} juin, par les maladies ou par le feu de l'ennemi, à 3,227 hommes d'infanterie et 419 hommes de cavalerie. »

Par suite des derniers ordres venus d'Angleterre, ces troupes ont dû commencer le 15 juin à s'embarquer pour Calcutta, et à la fin du mois l'évacuation sera entièrement terminée. Le 1^{er} juillet il ne devait plus y avoir un soldat anglais à Boshire. Le général Ontram était parti quelques jours avant ses troupes : il avait reçu sa nomination de com-

mandant en chef de l'armée de Bombay, et il était parti pour se rendre à son poste. »

« Un journal étranger parle de rixes très-graves qui auraient éclaté à Rome, entre des soldats français et des soldats de l'armée pontificale. Voici à cet égard la vérité. En apprenant les événements de Gènes et de Naples, quelques démagogues obscurs, voyant qu'ils étaient hors d'état de rien entreprendre à Rome, ont cherché à exciter les soldats pontificaux contre nos soldats qui se sont toujours fait remarquer par leur conduite irréprochable et leur excellente discipline.

« Aussitôt qu'il a eu connaissance de ces faits, le colonel Yanni, qui commande l'armée pontificale depuis la mort du général Sarima, a pris les mesures les plus énergiques, et à part trois ou quatre cas isolés, sans importance, vigoureusement réprimés et dans lesquels il a été prouvé que l'agression ne venait pas de nos soldats, on n'a eu à déplorer aucun désordre. Tout a été promptement terminé et la population de Rome a constaté une fois de plus, dans ces circonstances, le mérite et le bon esprit de nos troupes. » (Le *Pays*.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Saint-Petersbourg, 22 juillet. — Le gouvernement russe vient de réduire l'intérêt payé par les banques impériales d'un quart, c'est-à-dire de 4 à 3 p. %.

Londres, 23 juillet. — Le *Globe* croit sans fondement la nouvelle donnée par plusieurs journaux étrangers, d'un voyage de S. M. la Reine en France pendant le mois d'août.

Marseille, 23 juillet. — Les arrivages de céréales s'élèvent à 50,000 hectolitres.

Les blés sont calmes dans l'attente d'une exportation de Naples.

A Constantinople, le 15, la situation était excessivement tendue à cause des Principautés.

Des lettres de Bucharest disent qu'une scission subsiste entre les commissaires. Ceux de l'Angle-

FEUILLETON

MADEMOISELLE DE CARDONNE.

(Suite.)

La Rémédios avait pris la traverse, avons-nous dit, lorsqu'elle s'était enfuie précipitamment de l'habitation des Tamarins; puisant des forces dans la haine qui dirigeait toutes ses actions, la capresse avait hâté sa course, et quoiqu'elle eût à franchir un espace considérable, quoique le terrain fût coupé de broussailles, de ronces et de pierres roulantes, elle était parvenue à surmonter tous les obstacles, et avant minuit elle était arrivée dans un étroit raiillon où deux hommes à cheval ne tardèrent pas à paraître.

L'un des deux cavaliers s'arrêta, l'autre marcha droit à la capresse.

— Tu es exacte, c'est bien, dit ce cavalier en se penchant sur l'encolure de son cheval; approche et causons, le temps m'est précieux. — Me voilà. — Tu me hais beaucoup plus aujourd'hui qu'hier, n'est-ce pas? et cependant hier tu avais juré ma ruine, ma mort. J'ai réussi, je crois, à te prouver qu'on ne conspire pas impunément contre Toussaint; tu as payé ta folle tentative un peu cher, j'en conviens; car c'est pour te punir que j'ai frappé Jérémie, le fiancé de ta fille, son bien-aimé; que tu chérissais comme s'il eût été ton propre enfant. — Tu as

été cruel, impitoyable, interrompit la capresse, et tu as bien fait puisque tu étais le plus fort : qui se venge de deux ne se venge pas. — Je t'ai fait grâce; j'aurais pu, j'aurais dû te laisser mettre en pièces par mes soldats; j'aurais pu te convaincre d'imposture devant les marrons que tu fanatisais et poussais à la révolte; ma clémence t'a épargnée; j'ai laissé croire à ces niais superstitieux que tu étais armée d'un pouvoir surnaturel, que tu étais éclairée d'un feu céleste : n'ai-je pas été magnanime?

La capresse jeta un rire guttural et sauvage où perçaient le mépris et l'ironie.

— Très-bien, reprit le dictateur, je vois que je ne m'étais pas trompé en arrêtant sur toi mes projets; tu as toute l'intelligence que peut souffler Satan.

La Rémédios fit avec orgueil un signe de tête affirmatif.

— Tu as donc deviné pourquoi je n'ai pas dévoilé tes impostures à tes adeptes? — Tu avais besoin de moi. — Mais alors, forte de cette conviction, tu aurais dû me résister et ne pas condamner à mort Jérémie! — J'ai besoin de toi, et pour arriver à mon but je condamnerais à mort ma propre fille. — Et sais-tu à quel compte l'employer? — Tu veux faire de moi ce que je ferai de toi. — Et à nous deux, que ferons-nous? — L'histoire des blancs et ton histoire l'apprendront au monde entier. — Donne-moi la main.

La Rémédios tendit sa main sèche et jaune au dicta-

teur, qui la serra avec force.

— Oui, c'est cela; l'histoire, continua Toussaint, l'histoire dira aux générations futures que les affranchis de Saint-Domingue se sont baignés dans le sang de leurs ennemis plutôt que de reprendre leurs chaînes; elle dira que l'incendie a tout dévoré sur ce sol fécondé par des sueurs qui ne devaient plus couler de nos fronts. Les Français ne tarderont pas à se présenter sur nos côtes, je le sais; il faut que tous périssent, et j'ai besoin d'être aidé dans mes projets : voilà pourquoi je t'ai laissée vivre, toi qui me hais. Pour triompher dans cette lutte acharnée que je vais entreprendre, il est nécessaire que j'exerce une domination complète sur les esprits. En te faisant grâce, j'ai donc confié, pour ainsi dire, à mon profit, l'influence que tu exerces sur les vagabonds; cette canaille ignorante, rebelle à mes lois, rebelle au travail, a été subjuguée par ton audacieux charlatanisme; j'aurais fait une grosse faute en dessillant leurs yeux fascinés. Je savais que tu avais comploté avec Jérémie; je savais que cet ingrat, comblé de mes faveurs, devait servir d'instrument à tes vengeances, à ton ambition; c'était lui qui devait se montrer pour répondeur à ton évocation; ce chef désigné par l'Esprit saint pour commander aux insurgés, ce chef c'était Jérémie. Le complot était bien ourdi, la ruse était habile; mais j'étais instruit. Jérémie n'a paru que pour être supplicié comme un traître, et c'est moi que tes sortilèges ont sacré... A bon

terre, de l'Autriche et de la Turquie forment la minorité.

Le maréchal Randon a reçu une ovation à sa rentrée à Alger. — Havas.

Londres, 26 juillet. — L'Observer dit que le parlement ne sera pas probablement prorogé avant le 20 août.

Il n'est pas encore arrivé de dépêches des Indes.

Berlin, 25 juillet. — L'Impératrice douairière de Russie partira jeudi prochain. L'Empereur est arrivé; il ne restera que quatre jours, mais reviendra au commencement de septembre pour faire alors un séjour de quatre semaines.

Une grande fête militaire aura lieu demain à Potsdam.

Marseille, 26 juillet. — La mallo des Indes est attendue demain à Marseille.

Les nouvelles de Naples sont en date du 23. Le procès continue. Aucun prisonnier n'a été fusillé. Nicotera a révélé tout le plan, et il a annoncé de nouvelles tentatives en justifiant l'équipage du *Cagliari*. Les papiers saisis sur Pisacano, et dont partie sont en chiffres, ne sont pas encore compris.

Fuschini, le réfugié qui s'était échappé de Londres après un double assassinat, est parmi les blessés. Padula s'est brûlé la cervelle.

Un conflit a eu lieu à Torre del Greco, entre des gens du peuple et des matelots français de l'équipage du *Météore*. Les Napolitains, en voyant les matelots planter des jalons sur la côte pour des travaux hydrographiques, crurent à une tentative de débarquement, ils crièrent : « Nous ne voulons pas de révolution ! » et ils maltraitèrent les Français.

Le roi a ordonné aussitôt d'emprisonner les auteurs de cette rixe, et il a fait exprimer ses regrets aux officiers du *Météore*.

Ferdinand est venu de Naples, avec ses trois fils, résider à Castellamare. — Havas.

Le *Moniteur* publie des extraits de la correspondance de M. le lieutenant-colonel Faidherbe, gouverneur du Sénégal, sur les opérations militaires qui ont eu lieu dans cette possession française jusqu'au 8 juillet.

On sait que le gouverneur en personne avait pénétré sur le territoire des Maures, nos ennemis, qui habitent la rive droite et leur avait fait subir un sanglant échec sur les bords du lac Cayar. Le chef de ces Maures qui portent le nom de Trarzas, sentit la nécessité de ne pas rester sous le coup de cette défaite, qui pouvait ruiner son influence, et déterminer les populations de la rive gauche, contenues jusqu'à présent, par la peur de ses razzias, à prendre parti pour nous.

Pendant que notre colonne expéditionnaire descendait le fleuve pour rentrer à Saint-Louis, ce chef, réunissant ses cavaliers, passa sur la rive gauche, tomba comme la foudre sur les populations épouvantées, enleva des captifs, pilla des villages, y tua des femmes et des enfants, et poussa sa razzia jusqu'à neuf lieues de Saint-Louis. Il était déjà en pleine retraite, lorsque le gouverneur fut instruit de ce coup de main si audacieusement exécuté. Aussitôt M. Faidherbe se mit en campagne avec l'escadron de spahis et quelques fantassins. Nous laissons parler le rapport.

« Après cinq ou six jours de recherches, nous nous trouvâmes interposés entre les deux parties de l'armée maure; l'une qui était devant nous, fuyant à toute vitesse, et qu'il était par conséquent inutile de poursuivre plus loin; l'autre qui, ne nous sachant pas là, venait droit sur nous, pour rejoindre la première. Celle-ci fut atteinte, sabrée et mise en pièces, le 31 mai, par les spahis. Vingt-neuf Maures, tous marquants, parmi lesquels cinq neveux du roi des Trarzas, et cinq autres individus de sa famille, sont restés sur le terrain... Ainsi les Trarzas ont reçu une bonne leçon. »

Quelques semaines avant cette rencontre, si favorable à nos armes et si habilement amenée, la garnison d'un fort que nous possédons dans le haut du fleuve, à plus de deux cents lieues de Saint-Louis, avait été attaquée par un imposteur qui se fait passer pour prophète, et qui, à l'aide de ce mensonge, a réussi à se faire une armée de partisans à l'aide desquels il a déjà conquis plusieurs provinces, hors des limites de notre autorité. Parmi ces provinces se trouve celle de Khasso, sur le territoire de laquelle a été élevé notre fort de Médine. Pour compléter sa conquête, le faux prophète avait résolu d'emporter cet ouvrage, et, sachant qu'il aurait affaire à forte partie, il avait fanatisé ses troupes en leur distribuant des *boubous* qui devaient les rendre invulnérables. Le *boubou* est un vêtement assez semblable à une chasuble, à l'exception qu'il est cousu sur les côtés. Les assaillants montrèrent un acharnement incroyable. « Ils ont tenté l'escalade, dit le correspondant, au moyen de trente-six échelles, et ont planté leur drapeau sur le haut de la muraille. La défense a été magnifique. Les ennemis ont pris la fuite, laissant sur le terrain trois cents morts et toutes leurs échelles. Cette défaite diminuera sans doute l'influence de l'imposteur sur les habitants de cette partie du pays. »

On lit dans le *Moniteur* :

Le bruit qu'on a répandu de l'envoi de troupes françaises en Chine est complètement dénué de fondement.

Plombières, le 22 juillet. — L'Empereur a posé ce matin, à 10 heures 1/2, la première pierre du nouvel établissement des bains.

La commission, le conseil municipal, les membres du clergé, la population de la ville et de nombreux étrangers assistaient à cette inauguration.

Le curé de Plombières a prononcé d'abord un discours écouté avec une satisfaction marquée.

Ensuite, l'Empereur a dit :

« Je suis heureux de satisfaire à votre désir de me voir poser la première pierre du nouvel établissement de bains, qui doit contribuer, j'en suis convaincu, à la prospérité de Plombières. Ce lieu m'intéresse non-seulement parce que tant de personnes y ont recouvré la santé, mais surtout parce qu'il est le centre d'une population qui m'a donné des preuves touchantes de sympathie, et qui a toujours été animée d'un vrai patriotisme. Je souhaite que tous ceux qui, comme moi, viennent se reposer de leurs travaux, y trouvent de nouvelles forces pour l'accomplissement de leurs devoirs et le service de la patrie. »

« Ce n'est un véritable regret de ne pouvoir, pendant mon séjour, poser encore la première pierre d'un autre monument plus important, celle de la nouvelle église; car, lorsqu'on a éprouvé du soulagement à ses maux, il est juste, pour toute âme chrétienne, de témoigner d'abord sa gratitude à la Providence. En effet, si ce qui est mal vient des hommes, tout ce qui est bien vient de Dieu. »

Le cri de *Vive l'Empereur!* a accueilli ces paroles. (Moniteur.)

EXTÉRIEUR.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES. — Nous extrayons d'une correspondance de Jassy, adressée au *Moniteur*, les passages suivants :

« J'ai de nouveaux détails à vous adresser, sur les excès qui continuent de signaler les opérations électorales en Moldavie. Les réclamations et les plaintes des citoyens de toutes les classes de la ville de Galatz, ainsi que celles des habitants de ce district, à l'occasion des menaces qui leur sont faites par le receveur-général (samiche) du district et par le comité de révision pour les élections au divan *ad hoc*, à l'effet de les intimider pour arriver à leur enlever ou à annuler le droit de libre expression que leur accorde le firman de convocation; ces réclamations et ces plaintes sont fondées sur le droit et la vérité, tandis que les actes de tous les fonctionnaires appelés par leurs emplois à coopérer aux travaux, sont contraires aux lois et audit firman. Ces actes sont :

1° La publication des listes défigurées par l'admission de certains individus et la radiation de ceux inscrits dans les listes primitives reçues des sous-préfets et du conseil municipal et envoyées par la préfecture;

2° La destitution sans motifs des sous-préfets d'un caractère digne et honnête, et leur remplacement, à un moment aussi critique pour le pays, par des individus, sous tous les rapports, incapables et dangereux;

3° Le système de terrorisme, adopté généralement dans le district depuis que le sousigné est absent de la ville: telle est, par exemple, la violation du domicile de M. le stolnik Giutza Alébra, opérée de nuit par le receveur-général, le major Christé et le commissaire de police de la ville. Cet acte, ordonné par un décret de Votre Excellence et motivé par un rapport du major, a été accompli, Votre Excellence ne saurait le nier, d'une manière mystérieuse et au moment où le sousigné se trouvait à Jassy. On s'est caché de moi et avec raison, car j'aurais été un obstacle à de semblables illégalités, et n'aurais jamais consenti à me faire l'instrument honteux du gouvernement;

4° L'illégalité des travaux du comité de révision, qui repousse les demandes des ayant-droit, sans leur donner de motifs et sans même leur accuser au moins réception de leurs réclamations. C'est ainsi qu'on a agi avec les petits propriétaires de Smolitz et avec une foule de boyards;

5° Le Comité fait semblant de débattre ses résolutions, mais, en réalité, il se borne à appliquer des dispositions tout-à-fait en dehors du firman;

rat, bon chat, ma commère. Jérémie s'est cru sauvé en te voyant chargée de prononcer sur son sort; mais je savais, moi, que tu le ferais périr.

La capresse lança un regard terrible au dictateur; ses dents claquèrent de fureur.

— Je le savais, reprit Toussaint, car ton cœur est pétri de haine, d'amour et d'orgueil. De haine pour la race blanche, surtout pour tes maîtres des Tamarins et d'amour pour ta fille. Ton orgueil est insolent, il est immense, et tu renoncerais à tes vengeances, tu maudirais ta fille, plutôt que de voir ton orgueil abaissé. Tu as donc fait mourir Jérémie pour échapper à l'humiliation dont je te menaçais; je n'avais qu'un mot à dire pour te livrer aux risées et aux coups des nègres marrons. Tu as préféré le sang à la honte... Oh! je te connais bien. — Assez, murmura la Rémédios... Pourquoi m'as-tu appelée ici? — Pour t'offrir une alliance sincère. Tu surveilleras l'habitation des Tamarins dont je me défie, tu surveilleras Bessalines, Christophe, Maurepas et les autres ambitieux dont je dois suivre les menées; tu réchaufferas le zèle des marrons; tu pourras, favorisée de la confiance de l'amiral de Cardonne et de sa fille, me tenir au courant des intrigues des Français s'ils parviennent à envahir le pays; et enfin, tu disposes d'une arme terrible, le poison... Nulle n'a autant que toi la science des préparations vénéneuses; tu seras sans pitié pour les blancs, pour les faibles et pour les traîtres de notre couleur; tu

me seras aussi utile que le feu de notre soleil, plus utile que les mousquets de mes soldats. Spis-je bien compris?

Oui, répondit la capresse avec énergie. — Ta récompense sera tout entière dans le mal que tu feras à tes ennemis qui sont les miens. Si tu es ambitieuse, je comblerai ton ambition: l'un de mes fils épousera ta fille.

La Rémédios haussa les épaules avec indifférence et répondit :

— Je ne te demande rien; je te servirai parce que j'y trouve mon plaisir. Nous avons longtemps à marcher tous les deux dans le chemin: marchons donc. Tant que tu seras l'implacable bourreau des blancs, je te serai dévouée, fidèle; si ton cœur s'amollit, ce sera tant pis pour toi; et lorsqu'on ne verra plus à Saint-Domingue un seul de ces visages pâles et maudits, si nous comptons encore parmi les vivants, toi et moi, nous nous reparlerons de la mort de Jérémie. — Soit! tu prendras alors ta revanche, peu m'importe. — Adieu, Toussaint, fit la capresse avec un calme glacial; si j'avais résolu ta perte, c'est que j'étais indignée de la faveur apparente dont tu entourais les anciens maîtres de ce pays. Tu n'es plus aujourd'hui le même homme, et je suis, comme toi, changée. Toutefois, encore un mot. — Parle. — L'amiral de Cardonne, sa fille et le marin Smarth m'appartiennent; tu ne leur feras aucun mal, car ce serait me voler. — Tu te les réserves? — Oui. — Je te les donne; on les respectera. Quand tu auras un rapport à me faire, viens.

pendant la nuit, au morne aux Goyaves; si je n'y suis pas, les miens y seront. Adieu.

Toussaint donna un vigoureux coup de houssine à son cheval, rejoignit son compagnon, et tous deux disparurent au galop.

La capresse reprit le chemin de l'habitation, où elle arriva sans bruit; puis elle se glissa à travers les galeries jusque dans sa chambre, comme une couleuvre dans le buisson où elle doit retrouver son nid.

Smarth était toujours le premier sur pied aux Tamarins; c'était lui qui, aux premières lueurs du jour, mettait en branle la cloche de la sucrerie. A ce signal l'atelier s'éveillait, hommes et femmes quittaient leurs cases pour se rendre aux champs désignés à leurs travaux; et le zèle serviteur du comte de Cardonne, par un reste de vieille habitude militaire, faisait une tournée dans le village nègre pour stimuler les retardataires.

En passant devant la chambre qu'occupait Martial, le digne mari s'arrêta et se dit avec chagrin :

— Pauvre garçon! tu fais bien de dormir, et le bon Dieu a pitié de toi en t'envoyant le sommeil. Pauvre enfant! je l'aime malgré moi; malgré moi, car je voudrais ne l'avoir pas connu. Son visage est brave et franc, son cœur doit être bon; c'est à peine s'il vient de maître, et le voilà entre les mains de ces scélérats qui le feront mourir. Je voudrais le sauver, il s'y refuse... ah! s'il

» 6° L'éloignement du soussigné du sein du comité et son envoi en mission dans la Bessarabie moldave, précisément au milieu de circonstances aussi délicates et lorsque, d'après le firman, il est appelé à être présent et à présider ce comité.

» 7° Le dépeuplement de 8 faubourgs entiers de leurs droits politiques, quoiqu'ils soient portés dans les listes électorales de la municipalité; de plus, l'annulation complète de la corporation des maréchaux-ferrants, tandis que leurs prévôts sont inscrits, etc., etc.

» Tous ces faits sont attentatoires, d'une part, aux droits des citoyens, et d'autre part, violent le texte du firman, basé sur le traité de Paris.

» Jassy, le 24 juin/6 juillet 1857.

Signé: A. A. COUZA,

» Major, aide-de-camp princier. »

FAITS DIVERS.

On lit dans le Droit :

« La chambre des mises en accusation de la cour impériale de Paris a entendu aujourd'hui (vendredi) le rapport de l'affaire Tibaldi, Bartolotti, Grilli, dit Saro, Mazzini, Ledru-Rollin, Massarenti et Campanella, poursuivis les trois premiers, pour complot ayant pour but un attentat contre la vie de l'Empereur, et les quatre derniers pour complicité dans ce complot.

» Il est probable que cette importante affaire sera jugée par la cour d'assises de la Seine dans la première quinzaine du mois prochain. »

— M. Barral, rédacteur en chef du *Journal d'Agriculture pratique*, résume ainsi la revue météorologique que publie chaque mois ce journal.

« En résumé, le mois de juin, sauf quelques ravages graves, mais partiels, causés par la grêle, n'a diminué en rien les espérances qu'avaient fait concevoir les mois précédents. La récolte des blés promet d'être abondante, sans être toutefois exceptionnelle; la récolte en fruits paraît aussi se présenter dans de bonnes conditions, la vigne, qui a traversé avec bonheur le moment critique de sa floraison, n'est, jusqu'à ce jour, que faiblement attaquée de l'oïdium, et tout fait espérer que le fléau pourrait être enrayé s'il venait à prendre des proportions plus sérieuses. Malheureusement, la récolte des cocons est mauvaise, la maladie des pommes de terre a reparu. Les foin s se sont bien rentrés; les avoines et les orges, et en général toutes les semences de printemps, n'ont donné qu'un résultat médiocre. Somme toute, la situation est bonne, et l'année actuelle interrompt enfin la succession pénible des disettes que nous avons subies depuis 1853. »

— On lit dans le *Journal d'Agriculture pratique* :

« Il y a eu cette année quelques cas de pleuropneumonie; cependant l'espèce bovine paraît se mieux porter. On n'a nullement à craindre l'apparition du typhus, et il y a lieu de s'étonner de ce que la Belgique vient, à l'exemple de l'Angleterre, de prohiber l'introduction des peaux, des os et autres débris d'animaux arrivant des ports de la Baltique. M. Renault a parfaitement établi l'innocuité des dangers dont on a répandu le bruit. De nouvelles recherches qu'il vient de faire en Angleterre, lui ont montré que la Grande-Bretagne n'exécute pas

les mesures prohibitives prescrites, et, par conséquent, qu'elle ne croit pas à un mal contre lequel elle s'est armée trop hâtivement.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Samedi soir, sur les neuf heures, M^{me} Malbois a failli être écrasée sous les roues d'une voiture, à l'angle des rues du Paradis et de l'Ancienne-Messagerie. Le cocher, tout occupé à guider ses chevaux afin d'éviter la borne de la maison Bigeau, ne s'apercevait pas que le timon de sa voiture avait atteint une personne et l'avait renversée. Fort heureusement les chevaux n'étaient qu'au pas et aux premiers cris des voisins ils ont pu être arrêtés. M^{me} Malbois a été relevée sans blessure.

Université impériale. — Académie de Rennes.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE D'ANGERS.

EXAMENS pour la réception des officiers de santé, des sages-femmes, des pharmaciens et des herboristes de deuxième classe dans les départements de Maine-et-Loire et de la Mayenne.

Les candidats pour les professions ci-dessus désignées doivent se faire inscrire au secrétariat de l'École, à Angers, du 10 au 25 août. Le registre d'inscription est clos ledit jour, afin que la liste des candidats, dont l'inscription est régulière, soit adressée immédiatement au président de la session d'examen, qui fixera le jour où commenceront les opérations du jury.

Les aspirants au titre d'officier de santé doivent justifier de douze inscriptions dans une faculté de médecine, ou de quatorze inscriptions dans une école préparatoire de médecine et de pharmacie. Les aspirants au titre de pharmacien de deuxième classe doivent justifier de : 1° six années de stage en pharmacie; 2° de quatre inscriptions dans une école supérieure de pharmacie ou de six inscriptions dans une école préparatoire de médecine et de pharmacie. Une année de stage peut être compensée par deux inscriptions dans une école supérieure ou trois inscriptions dans une école préparatoire sans toutefois que le stage puisse être réduit dans aucun cas, à moins de quatre années. Les élèves sages-femmes doivent justifier avoir suivi au moins deux cours théoriques d'accouchement et un cours pratique de six à neuf mois.

Tout candidat doit être muni de son extrait de naissance, d'un certificat de bonnes mœurs, et acquitter, en s'inscrivant, les droits d'examen, de diplôme, etc.

Ces droits sont :

Pour les officiers de santé	420 fr
Pour les pharmaciens	540
Pour les herboristes	80
Pour les sages-femmes	25

NOTA. — Les officiers de santé, les pharmaciens, les herboristes et les sages-femmes de deuxième classe qui sont établis dans un département pour lequel ils n'ont pas été reçus, sont avertis qu'ils doi-

vent subir à la session prochaine les examens prescrits par la loi.

Angers, le 12 juillet 1857.

Le directeur de l'École de médecine et de pharmacie, C. NÉGRIER.

Le secrétaire de l'École, J. JOUVET.

Vu et approuvé :

Le recteur de l'Académie, A. MOURIER.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. CODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 27 juillet. — La malle de l'Inde n'est pas encore arrivée à Marseille, mais on l'attend à chaque instant. On est aussi sans nouvelles des débats qui ont dû commencer aujourd'hui à la Chambre des communes. — Havas.

L'ÉLIXIR RASPAIL, de COMBIER-DESTRE, de Saumur, vient d'obtenir une nouvelle médaille à l'exposition du Mans (Sarthe).

Malgré l'augmentation toujours croissante des alcools de vin que M. Combiér fait distiller à son compte dans le midi, et le prix extraordinaire où se sont élevés les sucres, il n'a jamais changé ses prix ni ses qualités, préférant un moindre bénéfice à l'emploi des alcools industriels et des sirops de fécule, tenant à se conserver la réputation qu'il s'est acquise jusqu'à ce jour.

MM. les débitants et consommateurs sont priés d'exiger le cachet sur la cire et les étiquettes ornées de médailles que M. Combiér seul possède. (380)

Nous recommandons à nos abonnés le BIBLIOPHILE, journal hebdomadaire de bibliographie universelle. Cette publication rend compte chaque dimanche, des principaux livres édités récemment, soit en France, soit à l'étranger.

Voici le sommaire des principaux articles que nous avons remarqués dans le numéro du 5 juillet. — VOYAGE A LA CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE, le capitaine Guillain : Importance militaire et commerciale de l'île de Maïotte, dans la mer des Indes.

Exploration de la côte orientale d'Afrique, par le brick français le *Ducouëdic*. Documents sur l'histoire de cette contrée, depuis les temps les plus reculés. Indices nombreux qui prouvent que les Arabes ont été les premiers navigateurs dans l'océan Indien. Avenir de ces contrées : Intérêt qu'elles offrent aujourd'hui à l'Europe en général et à la France en particulier. — LES RÔMES, HISTOIRE VRAIE DES VRAIS BOHÉMIENS, J.-A. Vaillant : Origine des Rômes. Travaux antérieurs sur ce peuple et sa langue. Ses migrations et ses établissements sur les divers points du globe. Statistique des Rômes nomades en Europe. Légende des Rômes sur l'origine du christianisme, vers le onzième siècle avant notre ère. — RÉVÉLATIONS, A. Morin : Le Buisson ardent. Apparition de l'esprit, poésie. — Inventaire du règne animal et des ressources que l'homme pourrait en tirer. Plan de réforme scientifique. — ROTATIONS ET DIAMÈTRES DES PLANÈTES, Ed. Gand.

— RÉFORME DE LA GÉOMÉTRIE, Charles Bailly. — DU SOMNAMBULISME MÉDICAL, docteur Huguet. — MÉTHODE FACILE POUR APPRENDRE A LIRE, Dessirier. — NOTES SUR LE SEL COMMUN, docteur Leboucher. — ANALYSE DES REVUES PÉRIODIQUES : *Revue Britannique*, mémoires de F. Perthès, traduits de

connaissait Dessalines et son misérable entourage!... Dors, mon petit, dors... — Martial! Martial! cria une voix enrouée. — Déjà! pensa Smarth, que lui veulent-ils?

L'un des officiers du gouverneur montra son visage luisant, ses lèvres épaisses et sa tête crépue.

— Où donc est logé ce chien de Français? dit-il s'adressant au marin.

Smarth toucha de la main la porte de la chambre occupée par le sergent.

— Réveille vite ce paresseux pour m'épargner la peine de le rosser. — Que lui voulez-vous donc de si grand matin? — Ai-je des comptes à te rendre?... Je veux partir, et j'ai l'ordre de mener le Français avec moi... Qu'on selle mon cheval, et qu'on s'occupe du déjeuner de Son Excellence; elle veut se mettre à table dans deux heures. — Écoute, gros-major, dit Smarth en couvrant l'aide-de-camp d'un regard dédaigneux, il est possible que tu trouves par-ci par-là des badauds et des niais pour t'écouter, pour t'obéir; mais je te conseille de porter loin d'ici tes commandements si tu ne veux pas... Suffit, n'est-ce pas? le reste se comprend. — Insolent! s'écria l'officier avec fureur.

Smarth souleva ses deux larges épaules avec pitié.

— Tu me donnes envie de te faire fouetter, reprit l'aide-de-camp.

Smarth recula d'un pas et regarda son bâton noueux.

— Obéis, continua le gros-major, ou je te fais flan-

quer un quatre-piquets (1). — A moi? répondit le marin en riant, à moi, vilaine bête?

L'aide-de-camp tira son sabre, marcha sur Smarth et lui porta un coup terrible; le timonier para avec son bâton, et d'un revers il fit voler la lame de sabre en éclats; puis, saisissant son adversaire à la gorge, il lui dit :

— Un mot, un geste, et je t'arrache la langue, brigand. — Oh! hé! fit l'Enjôleur en ouvrant sa porte, il paraît qu'on se cogne par ici? — Histoire de rire, collègue, répondit Smarth : le citoyen aide-de-camp vient vous prier de vous mettre en route, voilà tout. — Dès qu'il s'y prend poliment, fit Martial, je n'ai rien à lui refuser; me voilà prêt.

L'officier lanca un regard venimeux au marin, fit signe au sergent de le suivre et descendit dans la cour des écuries.

Smarth l'accompagna, et, chemin faisant, il dit à Martial :

— Bon voyage, mon garçon; mets ce couteau sous ta chemise : on ne sait pas ce qui peut arriver, et il est bon de ne pas mourir comme un agneau. — Merci, l'ancien, merci.

(1) Vingt-cinq coups de fouet. Le patient était couché sur le ventre et attaché par les quatre membres à des piquets. Ce châtiment n'était plus infligé depuis longtemps, lorsque fut proclamée l'émancipation d'1848.

L'officier fit seller un cheval, l'enfourcha et ordonna au prisonnier de marcher à pied devant lui.

— Nous appelons ça, dans la brigade, dit gaiement l'Enjôleur, voyager en cabriolet à deux semelles. Adieu, citoyen matelot : j'aurai de la chance si je dine ce soir comme hier, n'est-ce pas? — Ah! dame! mon bonhomme, ce n'est pas tous les jours fête dans ce pays-ci. — Partiras-tu? cria l'officier. — Où est le chemin? — Tout droit.

Martial se mit en route en chantant un refrain célèbre des gardes-françaises :

Garde-moi ma pipe,
Serre mon briquet;
Et si la Tulipe
Fait le noir trajet,
Que tu sois la seule,
Dans le régiment,
Qu'ait le brûle-gueule
De ton cher z-amant.

Smarth écouta le chanteur tant que sa voix se fit entendre, puis il secoua la tête avec chagrin et se dit :

— Ça va mal! ça va mal! cette vermine nous rongera tous jusqu'aux os; oui, tous, depuis ce brave et jovial camarade jusqu'à... Bath! à demain les réflexions.

(La suite au prochain numéro.)

P. CODET, propriétaire-gérant.

l'allemand. *Revue des Deux-Mondes*, Grechten, Récit de la haute mer. Alliance des arts et de l'industrie. Rédacteur en chef: Félix Foucou. On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5. Prix de l'abonnement: Paris, un an 8 fr. — Départements, un an 10 fr.

Etude de M^e CESBRON, notaire à Doué.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ,
50 Hectares de TERRES labourables et PRÉS,
Situés communes de Doué, Douces, et Forges.

Cette Propriété, qui est susceptible d'être vendue en détail, convient parfaitement à un spéculateur.

S'adresser, pour traiter, soit à M. LIONET-PHELIPON, propriétaire à Doué, soit à M^e CESBRON, notaire. (428)

L'Adjudication des Travaux pour la construction d'une Eglise,

A Saint-Macaire, arrondissement de Beaupréau, Annoncée sur notre journal du 16 de ce mois comme devant avoir lieu le mardi 4 août 1857, ne pourra avoir lieu que le jeudi 6 du même mois, à une heure après midi. (429)

BOURSE DU 25 JUILLET.

5 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 66 90.
4 1/2 p. 0/0 hausse 60 cent. — Ferme à 95.

BOURSE DU 27 JUILLET.

5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Ferme à 66 70.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 95.

Marché de Saumur du 25 Juillet.

Froment (hec. de 77 k.)	22 52	Graine de luzerne.	80 —
2 ^e qualité, de 74 k.	21 45	— de colza . . .	50 —
Seigle	10 80	— de lin	26 —
Orge	12 —	Amandes en coques	—
Avoine (entrée)	10 —	(l'hectolitre)	—
Fèves	14 —	— cassées (30 k)	120 —
Pois blancs	52 —	Vin rouge des Cot.	—
— rouges	50 —	— compris le fût	—
— verts	—	1 ^{er} choix 1856.	130 —
Cire jaune (30 kil)	220 —	— 2 ^e —	120 —
Huile de noix ordin.	140 —	— 5 ^e —	100 —
— de chenevis	55 —	— de Chinon	100 —
— de lin	60 —	— de Bourgueil	150 —
Paille hors barrière.	25 15	Vin blanc des Cot.	—
Foin 1855. id	40 87	1 ^{re} qualité 1856	150 —
Luzerne	58 84	— 2 ^e —	90 —
Graine de trèfle	80 —	— 5 ^e —	65 —

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M. Ch. BERGER, ayant cessé ses fonctions de greffier de la justice de paix du canton de Gennes, déclare qu'il est dans l'intention de retirer son cautionnement. (304)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE
A l'amiable,

EN DÉTAIL ET PAR LOTS.

A la convenance des acquéreurs,

UNE PROPRIÉTÉ,

Située commune de Bagnoux, consistant en deux maisons de maître, pressoir, écuries, caves, jardins, et environ 7 hectares de terre labourable et vigne.

Il existe sur cette propriété 250 pieds d'arbres fruitiers en bon rapport.

S'adresser à M. PIERRE, rue Royale, ou à M^e DION, notaire. (430)

A VENDRE

1^o Quatre hectares de pré, sis en la prairie de Thouars, commune de Montreuil;

2^o Un corps de bâtiment avec cour et jardin, situé à Passay, commune de Saint-Martin-de-Sanzay.

S'adresser, pour voir les lieux, à M. MONNEREAU, propriétaire, à Antoigné; à M. MORICEAU, propriétaire, à la Bardonneau, commune de Saix, canton des Trois-Montiers (Vienne), ou à M^e COURTOIS, notaire à Brézé.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

Le dimanche 9 août 1857, à midi, en l'étude, à Saumur, de M^e Dion, notaire, rue d'Orléans, n^o 75, il sera vendu, par adjudication, sur une mise à prix de 6,000 francs, une MAISON, située à Saumur, rue de Bordeaux, n^o 36, pouvant être louée 450 fr. par an.

Il y a facilité pour le paiement.

A VENDRE

1^o Un BEAU CLOS de terre et vigne, avec petite MAISON et servitudes, d'une contenance de 1 hectare 64 ares 80 centiares, situé au Pont-Foucharde, à l'entrée du chemin de Saint-Florent;

2^o Une CAVE, située à Saumur, montée des Récollets.

S'adresser à M. POUZET, clerk de M^e Labiche, avoué, et mandataire de M. Mée.

Facilités pour les paiements. (433)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8, est transférée même rue, n^o 3. (379)

A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3. S'adresser à M. LECOR. (190)

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à 6 kilomètres de Poitiers, avec avenue sur une route impériale, parc de 60 hectares au centre de la propriété; maison de maître et trois corps de ferme. Ce domaine forme un bel ensemble de 238 hectares 91 ares; il existe une superficie considérable sur cette propriété.

S'adresser, pour avoir des renseignements et traiter, à M. DIXMIER, à Saumur. (378)

A VENDRE

Ou à Louer,

Pour entrer de suite en jouissance, **UNE MAISON,**

Située à Saumur, quai de Limoges, anciennement occupée par M. Boutault, boulanger, et ayant de beaux appartements au 1^{er} et au 2^e étage.

S'adresser à M. FOUQUES, pour voir la maison, et à M^e DUTERME, notaire à Saumur, pour traiter. (407)

A CÉDER

Tout de suite, pour cause de Santé,

Un MAGASIN de blanc, de lingerie et de mercerie, dans un des quartiers les plus fréquentés de Poitiers.

S'adresser à M. DOIRE, rue de la Trinité, 7, à Poitiers. (408)

A AFFERMER

Pour le 25 décembre 1857,

La TUILERIE de MARIGNY, située à l'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire), sur le bord de la Vienne.

S'adresser, à l'Isle-Bouchard, à M^e PILLOT, notaire, Et à Saumur, au bureau du Journal.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

DEUX MAISONS, sises rue de Bordeaux, ayant chacune un jardin.

S'adresser à M. COMBEAU, couvreur, ou à M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A LOUER

Présentement,

Un FONDS DE BOULANGERIE, avec tous ses ustensiles.

S'adresser à M. DOYEN, à Saint-Cyr.

A CÉDER

Pour cause de santé,

De suite ou pour la Toussaint prochaine,

Un HOTEL bien achalandé, dans un chef-lieu d'arrondissement du département.

S'adresser au bureau du journal.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 5 FR. (286)

A VENDRE

En totalité ou en deux parties,

Une MAISON, appartenant à M. Baillif, vétérinaire au train de la garde, située à Saumur, rue du Portail-Louis, et occupée par MM. Meffray, maréchal, et Boileau, anbergiste.

Cette maison joint d'un côté M. Boutin, d'autre côté M. Charnod.

Il y aura toutes facilités pour les paiements. (389)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph^o à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Gold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TRIGÈNES, ULCÈRES, DÉMANGAISONS, ETC. — Prix du Pot: 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt: à Saumur, pharmacie de M. Damiocourt, place de la Bilange; à Angers, ph^o Ménière. (320)

Fabrique et vente en gros de S. Orléans, 22, chez JOZEAU, pharmacien, 43, rue de la République, à l'angle de la rue de la République.

COPAHINE

La Copahine Mège préparée par G. JOZEAU, ph^o, dont il faut toujours exiger la signature rouge convertie du timbre impérial, approuvée par l'Académie de médecine, est si active, qu'une seule boîte, en moyenne, guérit les maladies contagieuses et pales couleurs sans nausées ni coliques. Dépôt général, pharmacie des Panoramas, rue Montmartre, 151. — 4 fr. la Boîte.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

R. DE SAINTONGE, MALADIES SECRÈTES

SAUMUR, 68, RUE DE LA TRINITÉ. **SAVONNÉ DE BAUME DE COPAHINE PUR.** GUÉRISON INFALLIBLE RADICALE. Approuvé par la FACULTÉ de PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS Pour la GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les plus INVÉTÉRÉS VADE-MECUM du D^r LEBEL. Prix: 2 fr. PRESERVATION, Lotion lustrale. Prix: 4 fr. Dépôt: chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (409)

LE BIBLIOPHILE

JOURNAL DE BIBLIOPHILIE UNIVERSELLE,

Paraît tous les dimanches,

IL REND COMPTE DES LIVRES LES PLUS INTÉRESSANTS AU FUR ET A MESURE DE LEUR PUBLICATION

SOIT EN FRANCE, SOIT A L'ÉTRANGER.

Voyages. — Histoire. — Littérature familière. — Philosophie. — Sciences. — Beaux-Arts. — OEuvres de Théâtre. — Poésie. — Romans. — Nouvelles.

Toute production écrite de l'intelligence, en un mot, y est résumée et analysée impartialement.

CE JOURNAL REMPLIT VÉRITABLEMENT UNE LACUNE DANS LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE,

EN METTANT CHACUN A MÊME DE S'INITIER RAPIDEMENT CHAQUE SEMAINE A TOUT CE QUI S'EST PUBLIÉ D'IMPORTANT AUTOUR DE LUI.

FELIX FOUCOU, Rédacteur en chef.

PRIX D'ABONNEMENT: Pour Paris, Un an, 8 fr. — Six mois, 5 fr. — Pour les départements: Un an, 10 fr. — Six mois, 6 fr. ÉTRANGER: Surtaxe suivant les pays.

On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5, et en province, chez tous les libraires et Directeurs de Messageries.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,